

Inscription Classique Hockey 2023

Avant de vous inscrire, veuillez consulter les conditions ci-dessous. Une signature des conditions relatives au tournoi sera exigée sur place pour chaque participant et participante afin de prendre part au tournoi.

Conditions du tournoi et acceptation des risques

Le participant ou la participante (« Participant ») reconnaît et accepte ce qui suit :

1. L'Ordre des CPA du Québec ne fournit aucune assurance couvrant les membres de l'équipe à l'égard de toutes formes d'accidents, de blessures, d'invalidité ou en cas de décès.
2. Le Participant a été informé du Règlement de la Classique Hockey CPA 2023 et en accepte les conditions, notamment et non limitativement le fait que le tournoi de hockey se déroule sur une surface adaptée.
3. Le Participant doit porter l'équipement requis pour jouer, soit: des lunettes protectrices, un casque protecteur ainsi qu'un protège-dents (mouth guard) ou porter un casque avec grille protectrice complète.
4. Le Participant a été informé que ce type de surface et que ce type d'événement présente un HAUT RISQUE d'accident et il en accepte et en assume les risques en toute connaissance de cause.

En conséquence, le Participant accepte de participer à la Classique Hockey CPA édition 2023 à SES PROPRES RISQUES et il:

1. dégage l'Ordre des CPA du Québec, le personnel, l'administration, la direction, les bénévoles, les représentants et représentantes, les membres, les regroupements régionaux, les responsables de l'organisation, les participants et participantes, les locateurs des lieux et les fournisseurs de services (collectivement les « Organiseurs ») de toute responsabilité en cas de blessure, d'invalidité ou de décès, ou de perte ou dommage aux biens, causés à l'occasion du tournoi ou résultant de l'organisation, du déroulement du tournoi et ce, même en cas de négligence des Organiseurs, ou de sa participation au tournoi; et
2. renonce à tout recours ou réclamation contre les Organiseurs à cet égard.

Les présentes conditions sont assujetties aux lois applicables au Québec et à la compétence exclusive des tribunaux du Québec.

Date : 14 octobre 2023 de 8 h 30 à 19 h

Lieu : Dekhockey de la Capitale. Complexe Saint-Augustin situé au 190, Qc-138, Saint-Augustin-de-Desmaures

Nom de l'équipe : _____

EN SIGNANT LA PRÉSENTE, JE RECONNAIS QUE J'AI LU ET COMPRIS TOUTES LES MODALITÉS, NOTAMMENT LE FAIT QU'ELLES AURONT UN IMPACT SUR CERTAINS DE MES DROITS, NOTAMMENT LE DROIT D'INTENTER UNE ACTION EN JUSTICE OU DE DEMANDER UNE INDEMNISATION.

Nom, prénom : _____

Signature : _____

Nom, prénom : _____

Signature : _____